

<http://www.pierrealainmillet.fr/candidature-a-la-vice-presidence>



candidature à la vice-présidence du SIGERLY

- Délibérations -

Date de mise en ligne : mardi 20 mai 2014

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Le SIGERLY est un syndicat intercommunal auquel adhère la ville de Vénissieux et qui gère les concessions de réseaux électriques et de gaz sur 56 villes du département, principalement du Grand Lyon, mais sans la ville de Lyon.

Il propose de plus des compétences optionnelles d'enfouissement et de maîtrise de l'énergie, auquel la ville participe, et d'éclairage public auquel nous ne participons pas.

Cette forme de syndicat intercommunal est un outil de coopération efficace et respectueux des communes, quelques soient leurs orientations politiques. Le président avait été élu à l'unanimité, et il était donc important de favoriser une représentation de la diversité des communes, selon leur taille, leur situation géographique et leur couleur politique.

C'est pourquoi j'ai présenté ma candidature à partir du troisième poste de vice-président, après avoir soutenu les deux premiers candidats, représentant l'un la continuité de l'équipe sortante, l'autre une commune hors du Grand Lyon. J'ai obtenu 16 voix parmi 8 candidats sur 100 votants, sachant qu'il y avait 3 élus PCF/FdG et 12 élus de gauche au total, dont deux étaient eux-aussi candidats. Cela montre qu'il était possible dans ce contexte intercommunal, d'avoir cette représentation équilibrée. Je me suis retiré à partir du quatrième poste pour le candidat de gauche le mieux placé qui n'a cependant pas été élu. La droite, bien entendu majoritaire puisque l'assemblée est composée de deux élus par communes quelque soit leur taille, n'a pas permis une pluralité politique, obtenant les 5 vice-présidents.

Cela dit, l'important sera l'attitude de chacun dans les discussions sur l'avenir du syndicat dans la métropole. Chacun pourra alors juger aux actes et aux votes !

Le courrier de candidature transmis au président et diffusé en séance

Monsieur le président,

Comme vous nous y avez invité après votre élection qui a permis de rassembler très largement les élus des 56 communes qui le composent, je vous présente ma candidature à une vice-présidence du syndicat.

Comme vous le savez, je suis membre du bureau du syndicat depuis 2008, et j'ai pu apprécier le fonctionnement collégial que vous avez animé comme président, permettant à de nombreux élus de connaître et comprendre les enjeux énergétiques auxquels sont confrontés nos communes et sur lesquels notre syndicat apporte de vraies compétences. Ce travail a été très utile à nos communes notamment pour :

- l'effort d'explication du travail de contrôle des concessions et de transparence avec la réussite de la mise en œuvre de la CCSPL
- l'effort d'information sur les évolutions tarifaires et fiscales de l'électricité et du gaz pour nos communes
- le travail important et partagé d'anticipation sur l'impact des réformes territoriales sur notre syndicat et nos communes

Comme adjoint en charge des énergies de la troisième ville du département et conseiller communautaire, je serai dans ce mandat pleinement impliqué dans les questions énergétiques de l'agglomération. Je souhaite pouvoir le faire en aidant notre syndicat à jouer tout son rôle, et en contribuant à en défendre les principes d'intercommunalité et les

acquis de son organisation, ses ressources humaines, et ses pratiques de transparence et de partage des dossiers.

C'est pourquoi je présente ma candidature en souhaitant apporter mon expérience sur les questions de la maîtrise de l'énergie, des réseaux de chaleur, de l'intercommunalité et des conditions d'organisation des compétences énergie dans la métropole demain.

Après avoir été consultant en gestion industrielle pendant 20 ans pour des entreprises de toute taille, principalement en France, je suis enseignant-chercheur à l'INSA de Lyon, responsable de l'enseignement des systèmes d'information de gestion, et membre du laboratoire DISP où je travaille sur l'alignement des systèmes d'information aux métiers des entreprises. J'organise depuis cette année 2014 mon activité professionnelle avec une décharge me permettant de consacrer un mi-temps à mes activités d'élu, ce qui me permettra de me rendre disponible pour les activités de vice-président du SIGERLY.

Ma candidature porte clairement un objectif : contribuer au maintien de l'existence du syndicat, dans le contexte de la mise en place de la métropole. La loi créant la métropole d'intérêt européen de Lyon peut conduire certains à considérer comme périmé le modèle d'un syndicat intercommunal dans lequel chaque commune compte pour un et prend les décisions qui la concerne. Pourtant, c'est justement cette conception d'une intercommunalité respectueuse des communes qui a fait la force et l'efficacité de nombreux syndicats. Que ce soit le petit syndicat du plateau des Grandes Terres que je connais bien pour en être riverain, et qui met efficacement en œuvre à l'échelle de trois communes la stratégie nature définie par le Grand Lyon, ou encore le syndicat des technologies de l'information pour les villes que de nombreuses communes contactent à la recherche de compétences sur ces enjeux du numériques qui deviennent stratégiques pour nos villes, et bien entendu notre SIGERLY, un des plus importants syndicats du département, dont il suffit de dire qu'il est un exemple pour beaucoup d'autres sur la qualité des efforts de contrôle et de transparence des concessions électriques et de gaz, dans tous ces cas, une clé de la réussite est dans la volonté des villes de mutualiser des ressources que même les plus grandes de nos communes auraient du mal à obtenir pour faire vivre un outil technique de haut niveau, au service de politiques partagées menées aux rythmes et avec les priorités de chaque commune, décidant ou non de transférer telle ou telle compétence, décidant du rythme de ses investissements et donc du niveau de son endettementâ€¹

Demain, la métropole jouera bien évidemment un rôle important, dans la suite de ce qu'a engagé le Grand Lyon avec son plan climat et ses différentes politiques énergies. Nous sommes tous convaincus de l'apport d'une stratégie énergétique d'agglomération, du besoin de mobiliser des expertises nationales et internationales, de l'apport de scénari énergétiques étudiés dans une approche globale associant électricité, gaz, biomasse, solaire, énergies fatalesâ€¹. en lien étroit avec les politiques d'urbanisme, de logement, de développement économique.

Mais nous sommes tout autant nombreux à être convaincu que cette vision globale ne se déploiera pas avec efficacité sans un lien étroit avec des communes qui restent le lieu de la relation citoyenne, de la connaissance des acteurs de terrain, le lieu où les pratiques individuelles et collectives qui jouent un grand rôle dans les enjeux de l'énergie peuvent être discutées, évaluées. Nous savons que les discours généraux quand ils sont plaqués sur des réalités complexes et diversifiées ne peuvent être mobilisateurs. Or, les défis énergétiques ont un besoin vital d'une réelle appropriation par les usagers, les acteurs, les citoyens.

C'est pourquoi je souhaite travailler à trouver les formes d'une relation harmonieuse entre une stratégie énergétique d'agglomération définie par le conseil de communauté et des actions et projets conduits par le SIGERLY sur les concessions, les compétences d'éclairage public, de réseaux de chaleur délégués par les communes, le périmètre de compétence devant être clarifié dans le futur pacte de cohérence métropolitain que la loi prévoit.

Cela suppose de maintenir la représentation de toutes nos communes dans le syndicat, sous des formes à étudier pour tenir compte de la loi qui peut conduire la métropole à se substituer aux communes dans les syndicats relevant

candidature à la vice-présidence du SIGERLY

de ses compétences. Une définition précise de la répartition des compétences de la métropole et du syndicat sera un élément décisif. La volonté même de la future métropole de permettre une représentation des communes dans les syndicats sera bien évidemment importante. Le lien entre notre syndicat et le conseil communautaire et métropolitain sera donc un atout important.

Chacun connaît mes engagements politiques, et chacun peut constater que je les fais vivre dans un travail concret et partagé, dans le respect des intérêts et priorités de tous. C'est dans cet esprit au service de l'intérêt général que je souhaite contribuer à la vice-présidence de notre syndicat.

Je suis bien entendu disponible pour évoquer cette candidature avec vous.

bien cordialement,